

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU LUNDI 24 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-quatre mars, à dix-huit heures,

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux membres du Conseil d'Administration le **17 mars 2025**.

Nombre de membres du Conseil d'Administration			13
Présents	Pouvoirs	Absents Excusés	Nombre de suffrages exprimés
10	2	1	12

PRESENT(E)S : M. Johann BOBLIN, Mme Nelly STEPHAN, Mme Marie-France GOURAUD, Mme Fabienne PAJOT, Mme Laurence GOURAUD, Mme Stéphanie CREFF, M. Joël GUILBAUD, Mme Véronique SOULARD, Mme Peggy BARDY, M. Dominique BITON.

POUVOIRS :

Mme Dominique LEMOINE donne pouvoir à Mme Stéphanie CREFF

M. Adrien CHIFFOLEAU donne pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S : M. Bernard MENAGER

DELIBERATION N° 2025-02	COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET CCAS
----------------------------	---

Exposé :

Le compte de gestion est établi par le comptable du Trésor Public, parallèlement au compte administratif réalisé par Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S.

Il présente, pour l'exercice 2024 les résultats de clôture suivants :

- | | |
|--------------------------------------|------------------------|
| - en section de fonctionnement | 1 197,09 € d'excédent |
| - en section d'investissement | 10 124,96 € d'excédent |

soit un excédent global de clôture de	11 322,05 €
---	-------------------

Proposition :

Les résultats du compte de gestion étant conformes à ceux du compte administratif, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'approuver les résultats du compte de gestion 2024.

Décision :

Après délibération, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à la majorité des suffrages exprimés, par **12 voix pour** :

- approuvent les résultats du compte de gestion 2024 du Budget du Centre Communal d'Action Sociale.

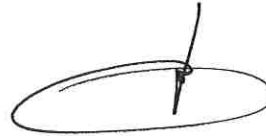
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Chevrolière, le 26/03/2025

Délibération télétransmise en Préfecture
Délibération publiée en Mairie

M. le Président du C.C.A.S.,

Accusé de réception en Préfecture :
046_26440649_20250403_202502_RF
Date de télétransmission : 31/04/2025
Date de réception Préfecture : 31/04/2025



Johann BOBLIN

Acte à classer

2025-02

1

2

3

4

En préparation

En attente retour
Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-03T11-30-53.00 (MI260235808)

Identifiant unique de l'acte : 044-264400649-20250403-2025-02-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET DU CCAS

Date de décision : 03/04/2025

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires
7.1.2. Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif,budget supplémentaire,compte administratif)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DELIB 2025-02 Compte de Gestion 2024.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/04/25 à 11:30

Date 03/04/25 à 11:30

Date 03/04/25 à 11:35

Par GRONDIN Sandra

Par GRONDIN Sandra

